

Battitt AMESTOY, Dominique DUHALDE, Luxi OXANDABARATZ et Xabi Larralde, Elus Municipaux pour Udalbiltza, association des élus du Pays Basque

Déclaration institutionnelle sur la Constitution Européenne

Le 28 octobre 2004, les chefs d'état et du gouvernement de l'Union européenne ont signé le Traité sur la constitution européenne à Rome. Le 29 mai prochain, le référendum sur le traité constitutionnel européen se tiendra en Lapurdi, Zuberoa, et Baxe Nafarroa.

Dans cette conjoncture d'une importance vitale pour l'avenir d'Euskal Herria, Udalbiltza, Assemblée de municipalités et d'élus d'Euskal Herria, a décidé de rendre publique sa position à ce sujet.

Udalbiltza ratifie la position sur le processus européen exprimée lors de l'assemblée fondatrice qui a eu lieu au Palais Euskalduna en 1999. C'est-à-dire: "Manifester au niveau international qu'Euskal Herria est une nation propre et différenciée ainsi que volonté de faire partie, en tant que nation, à la structuration et aux institutions européennes".

Par conséquent, Udalbiltza tient à faire connaître à tous les citoyens d'Euskal Herria, la résolution institutionnelle suivante:

Considérant que:

1. Cette constitution réalisée par les états est un pacte entre et pour eux-mêmes et l'unique légitimité garantie est celle des états-nations. La constitution européenne nie que les peuples soient sujets de droit, qu'ils aient le droit de décider librement leur future configuration interne et externe. Par conséquent, elle nie l'Autodétermination aux peuples d'Europe. Ce qui veut dire, que n'importe quelle revendication de cette nature, qu'Euskal Herria légitimement présente, maintenant ou dans le futur, serait écartée à la base.

2. La constitution Européenne nie l'existence de nationalités ou des réalités socioculturelles, elle leur nie même quelque droit que ce soit de décider sur n'importe quel thème juridico-politique ou économique-social. Le même texte nie Euskal Herria comme sujet de droits étant donné qu'aujourd'hui elle est une nation sans état même en ayant été une réalité politico-institutionnelle souveraine, sous le nom de Navarre, reconnue au niveau européen pendant des siècles. Seulement en tant que Français où Espagnols nous avons le droit de manifester notre avis à ce sujet.

3. Ce n'est pas un pacte démocratique parce qu'il est éloigné des citoyens européens. D'un côté, ce traité ne résout pas le manque de démocratie des institutions européennes actuelles ; la preuve en est qu'on ait négocié sans avoir la participation citoyenne. Dans ce pacte il y a des déficits démocratiques évidents étant donné qu'il a été réalisé par une commission sans la participation des citoyens. D'autre part, tous les citoyens européens devraient avoir le droit de pouvoir sanctionner au moyen de référendums une norme qui régira au niveau le plus élevé, les aspects fondamentaux de son existence. Pourtant, ce référendum aura lieu dans très peu d'états.

Aussi, la nouvelle Europe se base sur la défense des états-nations en fermant la porte à la résolution démocratique des conflits qui existent dans son sein.

4. Ce traité ne reconnaît pas l'égalité de toutes les langues européennes et en conséquence, viole les droits linguistiques d'Euskal Herria et du reste des peuples sans état.

5. La charte des droits fondamentaux qui apparaît dans ce traité, ne garantit pas les droits des peuples de l'Europe ni les droits sociaux et nationaux des citoyens européens.

En tenant compte de tout ce qui a été énuméré, devant l'absence de respect manifestée envers Euskal Herria, un des peuples les plus anciens du continent, Udalbiltza manifeste son désaccord le plus absolu avec ce traité.

Néanmoins, réfuter ce traité ne signifie pas du tout un renoncement à notre vocation européenne. Bien au contraire, Udalbiltza réitère son essence européenne et progressiste. Udalbiltza revendique la place qui revient à Euskal Herria en Europe, en réclamant sa participation directe comme peuple dans les structures et institutions européennes. En conséquence,

Nous manifestons:

1. Nous aspirons à une Europe des peuples basée sur le principe de pluralité qui reconnaisse l'existence des peuples et qui respecte ses diverses cultures et identités plurielles. Nous voulons une Europe ouverte à la pluralité culturelle et nationale où Euskal Herria puisse continuer d'être une communauté plurielle, ouverte et digne et puisse se développer sur la voie qui conduit à la souveraineté.

2. Ainsi, nous misons sur une Europe démocratique. Le développement de la démocratie doit être un pilier fondamental de l'Union européenne. C'est dans ce cadre que doit être reconnu le droit des peuples à leur libre autodétermination. Maintenant, qu'Euskal Herria est en train de vivre un processus de développement, maintenant que l'Europe est en train de se construire, nous réclamons une place propre. Une Europe dans laquelle nous pourrions nous sentir respectés comme peuple. Donc, un cadre juridico-politique qui garantisse que tous les droits reconnus dans les pactes internationaux soient reconnus à tous les citoyens dans tous les territoires d'Euskal Herria est prioritaire.

3. Nous avons besoin d'une Charte des Droits Fondamentaux qui sous le principe d'égalité, recueille les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels pour tous les peuples et tous les citoyens de l'Europe.

4. Nous avons, une excellente occasion de résoudre un conflit européen historique, une question internationale de nature politique. Nous avons besoin d'une Europe démocratique qui approfondisse la résolution des conflits étant donné que l'Europe est le contexte naturel de dénouement du conflit politique historique subi par notre peuple.

5. De la même façon que dans le passé, l'avenir d'Euskal Herria passe irrémédiablement par l'Europe. Il n'y a pas de place pour une Euskal Herria souveraine dans les états espagnol et français. Nous revendiquons Euskal Herria en tant que nation propre et différenciée face aux deux états qui nient notre peuple en tant que sujet de droits. C'est pour cela que Udalbiltza va continuer à exposer Euskal Herria comme peuple face au monde et surtout face à l'Europe, pour qu'elle soit reconnue et respectée comme sujet de droits.

6. Nous sommes des élus municipaux d'Euskal Herria et nous croyons à la nation basque. Nous appelons les citoyens basques, au reste des représentants municipaux pour qu'ils soient les protagonistes de ce moment historique ; pour que dans un avenir proche, Euskal Herria puisse s'afficher une fois encore devant la communauté internationale comme un agent politique souverain reconnu.